



Genève, le 14 mars 2019

En sa séance tenue ce jour, le Conseil d'administration de Pargesa Holding SA a tout d'abord rendu hommage à Albert Frère, décédé le 3 décembre 2018 à l'âge de 92 ans. Le Baron Frère était Président d'Honneur de GBL et ancien Vice-Président du Conseil d'administration de Pargesa Holding SA.

Depuis son arrivée au sein de Pargesa au début des années 80, le Baron Frère a contribué à la création et au développement du Groupe, en partenariat avec la famille Desmarais.

Paul Desmarais Jr, Président du Conseil d'administration, a tenu à souligner son inestimable contribution au développement du Groupe et le legs générationnel exceptionnel qu'il laisse.

Principales données financières :

CHF millions	2018	2017	Variation 2018/2017	CHF p.a. 2018	CHF p.a. 2017
Résultat net consolidé (quote-part Groupe)	361	382	(21)	4.27	4.51
Dividende	217 *	212	+2.4% **	2.56 *	2.50
Endettement net à fin décembre	175 ***	239 ***	(64)		
Loan To Value	1.9%	2.2%	-0.3%		
Actif net réévalué à fin décembre	8'973	10'851	-17.3%	105.9	128.2
Capitalisation boursière à fin décembre	6'001	7'154	-16.1%	70.9	84.5

* Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée générale du 8 mai 2019.

** Chiffre corrigé par rapport à la version publiée le 14 mars 2019 et qui représentait le rendement dividendaire 2018.

*** Endettement net de Pargesa (en incluant 50% de l'endettement net de GBL, l'endettement net se monte à CHF 566 millions à fin fin 2018 contre CHF 497 millions à fin 2017 - voir tableau de l'actif net réévalué en page 11).

Le résultat net consolidé de Pargesa (part du Groupe) de l'exercice 2018 s'établit à CHF 361 millions. Outre le résultat en diminution des activités de private equity affecté par la nouvelle norme comptable IFRS 9 entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018, le résultat d'Imerys, consolidé dans les comptes de Pargesa, ainsi que la contribution des dividendes des principales participations non consolidées s'inscrivent en hausse.

La situation financière de Pargesa demeure saine, avec un endettement net de CHF 175 millions.

Le Conseil d'administration proposera la distribution d'un dividende de CHF 2.56 par action au porteur au titre de l'exercice 2018, en augmentation de 2.4% par rapport à l'exercice précédent (CHF 2.50 par action au porteur), soit un rendement dividendaire attractif de 3.2%.

Résultat courant économique : CHF 317.2 millions contre CHF 384.2 millions en 2017. Le résultat courant économique 2018 inclut notamment une contribution du portefeuille au résultat courant d'un montant de CHF 372.3 millions contre CHF 439.8 millions en 2017, reflétant :

- La contribution courante d'Imerys, qui s'élève à CHF 128.8 millions (CHF 126.1 millions en 2017);
- La contribution courante de Parques Reunidos, participation mise en équivalence depuis fin 2017, pour CHF 3.7 millions;
- L'augmentation des dividendes provenant des participations non consolidées, soit CHF 209.3 millions en 2018 comparé à CHF 190.6 millions en 2017. Cette variation reflète principalement l'augmentation des dividendes unitaires versés par la plupart des participations, les investissements additionnels en Umicore et GEA réalisés par GBL, ainsi que l'augmentation du taux de change EUR/CHF;
- Une contribution en 2018 de CHF 30.5 millions de l'activité « private equity et autres fonds », contre CHF 123.1 millions en 2017. Il est rappelé qu'au 1^{er} trimestre 2018, les fonds Sagard II et Sagard 3 ont finalisé la cession de leur participation dans Kiloutou et Alvest. La participation dans Délices des 7 Vallées (détenue par Sagard 3) a également été cédée en 2018. La réévaluation de ces trois investissements faisait apparaître dans les fonds propres de fin 2017, une plus-value latente de CHF 58 millions globalement en quote-part Pargesa, comptabilisée en réserve de réévaluation. En application de la nouvelle norme IFRS 9, lors de la cession de Kiloutou, Alvest et Délices des 7 Vallées en 2018, ce montant n'a pas été reconnu en résultat et reste donc comptabilisé dans les fonds propres. Par ailleurs et également en application de la nouvelle norme IFRS 9, la contribution 2018 inclut une variation de juste valeur au cours de la période des fonds non consolidés de CHF +10 millions qui n'aurait pas été comptabilisée en résultat selon l'ancienne norme IAS 39. Hors impact d'IFRS 9, la contribution de l'activité « private equity et autres fonds » aurait été de CHF 79 millions (contre CHF 123 millions en 2017);

En 2017, la contribution de cette activité incluait notamment la quote-part de Pargesa dans les plus-values résultant de la vente par Ergon Capital Partners III de ses participations dans Golden Goose (CHF 64.3 millions) et dans ELITech (CHF 60.1 millions).

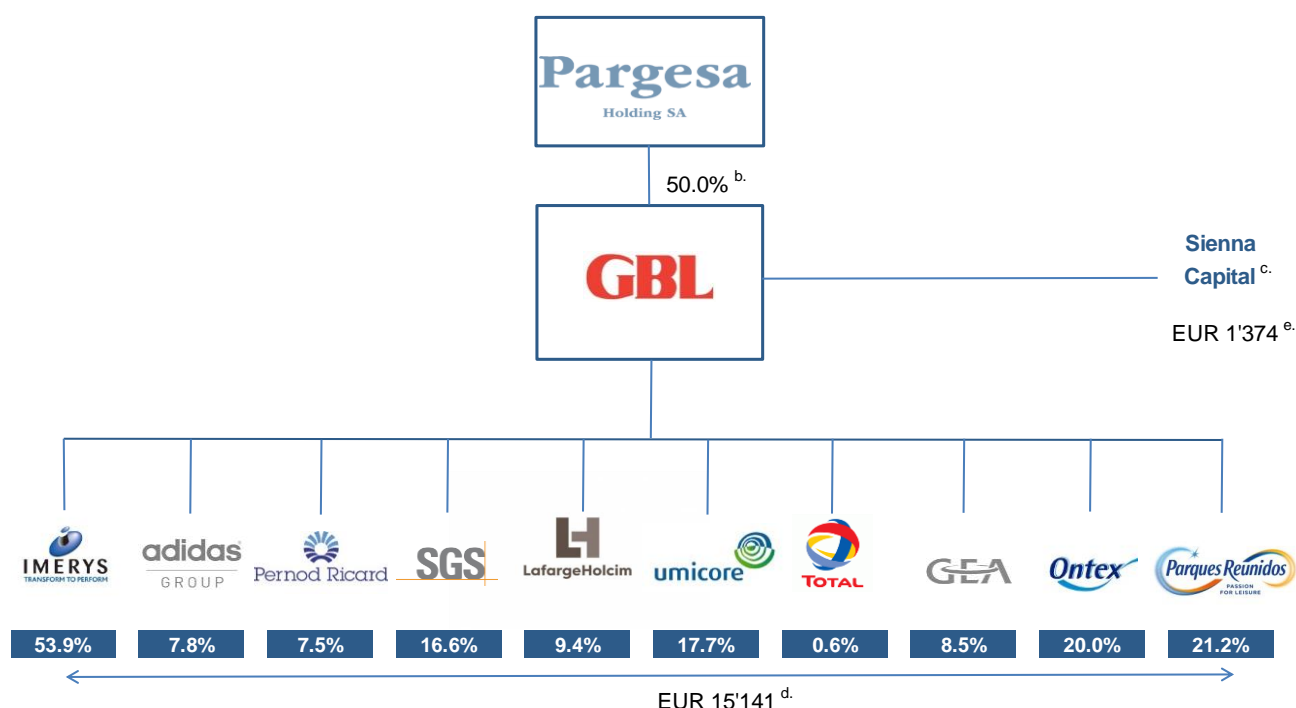
Résultat non courant : CHF 44.2 millions contre CHF -2.2 millions en 2017.

En 2018, le résultat non courant est composé d'une part de la plus-value nette réalisée par Imerys sur la cession de son activité Toiture pour CHF +234.6 millions en quote-part Pargesa et d'autre part des divers dépréciations, coûts de restructuration et autres éléments exceptionnels chez Imerys pour CHF -185.9 millions en quote-part Pargesa. Il est précisé qu'au 2^e trimestre 2018, GBL a cédé l'intégralité de sa participation dans Burberry, réalisant à cette occasion une plus-value de EUR 67 millions (CHF 39 millions en quote-part Pargesa). En application d'IFRS 9, ce profit n'a pas été comptabilisé en résultat mais directement dans les fonds propres.

Compte tenu de ces éléments, le **résultat net** de l'exercice 2018 s'établit à CHF 361.4 millions contre CHF 382.0 millions en 2017.

1. Structure du Groupe

Au 31 décembre 2018, la structure du Groupe se présentait de la façon suivante ^{a.} :



- a. Les taux de détention sont exprimés en pourcentage dans le capital. L'organigramme indique les principales participations du portefeuille.
- b. 50.8% en droits de vote compte tenu des droits de vote suspendus de l'autocontrôle de GBL et également 50.8% en intérêts économiques.
- c. Regroupe des participations significatives dans des fonds de private equity, de dettes ou à thématiques spécifiques.
- d. Valeur boursière en millions d'euros des principales participations détenues par GBL au 31 décembre 2018.
- e. Valeur estimative en millions d'euros au 31 décembre 2018.

2. Faits marquants de l'exercice 2018 et depuis le début de l'année 2019

- Comme déjà annoncé, le 8 février 2018, **Umicore** a lancé une augmentation de capital qui a permis à la société de lever un montant total de EUR 892 millions auprès d'investisseurs institutionnels et d'autres investisseurs. Les nouvelles actions, émises à un prix de EUR 39.80 par action, représentent 10% du capital existant avant l'opération. GBL a participé à cette augmentation de capital à hauteur de EUR 144 millions. Au 31 décembre 2018, suite à des achats complémentaires, GBL détenait 17.7% du capital d'Umicore, représentant une valeur de marché de EUR 1'520 millions.
- Il est rappelé que GEA Group (« **GEA** ») a annoncé le 3 avril 2018 que GBL avait franchi à la hausse le seuil de 5.0% des droits de vote de la société. Au 31 décembre 2018, GBL détenait 8.5% du capital de GEA, représentant une valeur de marché de EUR 346 millions.
- Egalement déjà annoncée, la vente par GBL, en mai 2018, de 6.6% du capital de Burberry Group Plc (« **Burberry** »). Le produit de la cession s'est élevé à EUR 566 millions et GBL a réalisé à cette occasion une plus-value de EUR 67 millions (CHF 39 millions en quote-part Pargesa), sans impact sur le résultat net consolidé du Groupe suite à l'entrée en vigueur, en 2018, de la norme IFRS 9¹.

¹ La participation dans Burberry n'était pas consolidée.

- Pour rappel, le 12 juin 2018, **GBL** a annoncé avoir réalisé un placement obligataire de EUR 500 millions d'une durée de 7 ans assorti d'un coupon de 1.875%. Le produit de cette émission a vocation à couvrir les besoins généraux de GBL et lui permet d'allonger la maturité moyenne de sa dette.
- Le 9 octobre 2018, l'emprunt convertible **GBL**, émis le 27 septembre 2013, est arrivé à échéance. Depuis le mois d'avril 2018, certains porteurs d'obligations avaient transmis des demandes de conversion anticipée portant sur 81% de la totalité des obligations émises, le solde ayant été remboursé le 9 octobre 2018. Les obligations ont été remboursées, en partie par remise d'actions GBL prélevées sur l'autocontrôle, et pour le solde en numéraire. Suite au remboursement des obligations et compte tenu des conversions effectuées en actions GBL, le pourcentage d'intérêt économique de Pargesa dans GBL s'établit à 50.8% à fin 2018 contre 51.8% au 31 décembre 2017.
- Dans le cadre de l'autorisation conférée par l'assemblée générale de **GBL** du 26 avril 2016, le conseil d'administration de GBL a autorisé cette dernière à procéder, si cela est opportun et en fonction des conditions de marché, à des rachats d'actions propres à concurrence de EUR 250 millions. Cette autorisation est valable jusqu'au 26 avril 2021. Au titre de cette autorisation, GBL a acquis, au 31 décembre 2018, 0.3 million d'actions pour un montant de EUR 26 millions. Entre le 1^{er} janvier et le 8 mars 2019, 0.2 million de titres supplémentaires ont été acquis pour EUR 17 millions. Le pourcentage d'intérêt économique de Pargesa en GBL se monte à 50.9% suite à ces acquisitions.
- Au niveau d'**Imerys** les faits suivants sont à noter :
 - Imerys a intégré avec succès Kerneos, le leader mondial des liants aluminates de calcium à haute performance pour le marché en croissance de la chimie de la construction, et l'a consolidé depuis juillet 2017. Les synergies générées en 2018 ont été conformes au plan.
 - Imerys a annoncé le 17 mai 2018 avoir conclu un accord d'exclusivité en vue de la cession de sa division Imerys Toiture, pour une valeur d'entreprise de EUR 1.0 milliard. Imerys Toiture, qui sert principalement le marché de la construction en France, a réalisé un chiffre d'affaires de EUR 300 millions en 2017 avec environ 1'000 employés et 14 usines situées en France. Cet accord fait suite à l'analyse stratégique menée par le conseil d'administration d'Imerys sur les perspectives d'avenir de la division Toiture. Cette transaction permet à Imerys d'améliorer son profil de croissance par une plus grande exposition à des marchés et zones géographiques dynamiques tout en renforçant sa structure bilancière. L'opération a été finalisée le 11 octobre 2018 avec la génération d'un flux de trésorerie nette de EUR 823 millions et permet à cette occasion à Imerys de réaliser une plus-value nette de EUR 740 millions.
 - A la suite d'une analyse de marché approfondie, Imerys a pris la décision de se retirer du marché des proppants céramiques. Depuis le 3^e trimestre 2018, les coûts qui y sont associés ont été comptabilisés en charges de restructuration. En conséquence, la contribution négative annuelle de la division Solutions pour l'Exploitation Pétrolière au résultat opérationnel courant d'Imerys s'est élevée à EUR -5 millions en 2018. La dépréciation constatée par Imerys au 31 décembre 2018 ainsi que les coûts de restructuration s'élèvent à EUR -148 millions.
 - Les actifs de graphite naturel d'Imerys en Namibie ont été placés en « régime de soins et d'entretien » et la division Graphite & Carbone a été recentrée. Par conséquent, la contribution négative de ces opérations au résultat d'exploitation courant d'Imerys s'est élevée à EUR -7 millions en 2018, et la dépréciation enregistrée au 31 décembre 2018 ainsi que les coûts de restructuration s'élèvent à EUR -78 millions.
 - Après avoir évalué différentes options, les filiales regroupant les activités talc d'Imerys en Amérique du Nord - Imerys Talc America, Imerys Talc Vermont et Imerys Talc Canada - ont pris l'initiative de se placer sous la protection de la procédure judiciaire américaine dite du « Chapter 11 ». Ni l'impact de la décision prise le 13 février 2019 par les filiales concernées d'Imerys, quoique significatif, ni les modalités prévisibles du futur Plan ne devraient affecter matériellement la situation financière d'Imerys, sa rentabilité ou sa génération de trésorerie.
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, ces filiales d'Imerys, qui seront désormais exclues du périmètre de consolidation d'Imerys, ont enregistré un chiffre d'affaires de EUR 143 millions, un EBITDA de EUR 25 millions et un résultat opérationnel courant de EUR 16 millions, soit environ 3% des chiffres consolidés d'Imerys. Le montant de l'impact net total de l'ensemble du processus initié le 13 février 2019 est estimé à EUR 250 millions et a été provisionné dans les états financiers consolidés de l'exercice 2018 d'Imerys, en complément des charges de EUR 17 millions encourues sur l'exercice par Imerys.

Pour plus d'informations concernant cet événement, veuillez vous référer au communiqué de presse du groupe Imerys en date du 13 février 2019, disponible sur le lien suivant :

[https://www.imerys.com/Scopi/Group/ImerysCom/imeryscom.nsf/pagesref/REBA-B9CMTF/\\$File/Imerys_CP_2018%20Results_FR.pdf](https://www.imerys.com/Scopi/Group/ImerysCom/imeryscom.nsf/pagesref/REBA-B9CMTF/$File/Imerys_CP_2018%20Results_FR.pdf).

- Au niveau de **Sienna Capital** :

- En novembre 2017, Ergon Capital Partners III (« ECP III ») avait annoncé la signature d'un accord pour l'acquisition de svt Holding GmbH (« svt »). Cette société allemande est l'un des leaders dans la prévention incendie passive. La transaction a été finalisée en janvier 2018. En février 2018, svt a signé un accord en vue de l'acquisition de Rolf Kuhn GmbH. Cette opération, finalisée en avril 2018, a permis de constituer l'un des leaders européens dans le secteur de la protection incendie.

Durant le 3^e trimestre 2018, ECP III a finalisé l'acquisition, d'une part, de Beltaste-Vanreusel, un fabricant belge de produits surgelés et fournisseur préférentiel de la restauration rapide et d'autre part, d'Indo, leader espagnol dans la fabrication et la distribution de verres ophtalmiques et d'équipements de diagnostic ophtalmologique.

- Au mois de septembre 2017, un groupe d'investisseurs avait annoncé être entré en négociations exclusives avec Sagard 3 et l'équipe dirigeante d'Alvest, en vue d'acquérir une participation importante dans le capital de cette société, leader mondial des équipements aéroportuaires d'assistance au sol. Au 31 décembre 2017, la plus-value latente sur cet investissement s'élevait à CHF 33 millions en quote-part Pargesa, comptabilisée en réserve de réévaluation dans les fonds propres. La cession a été finalisée en janvier 2018 et Sagard 3 a réinvesti au capital de la société. Le fonds Sagard 3 n'étant pas consolidé, en application de la nouvelle norme IFRS 9, sur la plus-value de CHF 34 millions, CHF 33 millions n'ont pu être reconnus en résultat et restent donc comptabilisés dans les fonds propres.

En novembre 2017, les actionnaires (dont Sagard II) de Kiloutou, l'un des leaders européens de la location de matériels destinés à l'industrie de la construction, sont entrés en négociations exclusives en vue de céder une participation majoritaire dans la société. Au 31 décembre 2017, la plus-value latente sur cet investissement s'élevait à CHF 23 millions en quote-part Pargesa, comptabilisée dans les fonds propres dans la réserve de réévaluation. La transaction a été finalisée en février 2018. Le fonds Sagard II n'étant pas consolidé, la plus-value de CHF 23 millions n'a pu être reconnue en résultat et reste donc comptabilisée dans les fonds propres pour les mêmes raisons que celles liées à la cession d'Alvest (voir ci-dessus).

En janvier 2018, Sagard 3 a réalisé l'acquisition d'une participation majoritaire dans Climater, l'un des leaders français du génie climatique (installation et maintenance de systèmes de climatisation, chauffage et ventilation dans les bâtiments).

En décembre 2018, Sagard 3, actionnaire majoritaire des Délices des 7 Vallées, un fabricant spécialisé en viennoiseries et pâtisseries industrielles surgelées haut-de-gamme, a annoncé la cession de cette société. Sur la plus-value de CHF 11 millions, en quote-part Pargesa, CHF 2 millions n'ont également pas pu être reconnus en résultat et restent donc comptabilisés dans les fonds propres en application de la nouvelle norme IFRS 9.

- En juillet 2018, GBL, au travers de sa filiale Sienna Capital, a réalisé sa première transaction de co-investissement en participant à hauteur de EUR 250 millions à l'acquisition, aux côtés de fonds affiliés à la société d'investissement KKR, d'Upfield (anciennement dénommé Flora Food Group et *carve-out* de la division de produits à tartiner d'Unilever). Upfield est le leader mondial dans le secteur de la margarine et des produits de cuisson d'origine végétale, présent dans 69 pays et ayant généré un chiffre d'affaires pro forma d'environ EUR 3 milliards en 2017.
- S'agissant du fonds de dettes Kartesia, Kartesia Credit Opportunities IV continue à investir et a appelé auprès de Sienna Capital un montant de EUR 60 millions au cours de 2018.

Au 31 décembre 2018, les engagements de GBL dans le cadre de Sienna Capital s'élevaient à EUR 528 millions (EUR 733 millions au 31 décembre 2017).

3. Principales participations du Groupe

Les résultats financiers des participations cotées du Groupe peuvent être consultés sur leurs site Internet respectif :

www.imerys.com,

www.sgs.com,

www.total.com,

www.parquesreunidos.com³.

www.adidas-group.com,

www.lafargeholcim.com,

www.gea.com,

www.pernod-ricard.com²,

www.unicore.com,

www.ontexglobal.com,

4. Résultats consolidés de l'exercice 2018

Le Conseil d'administration de Pargesa Holding SA, réuni ce jour, a arrêté les comptes audités de l'exercice 2018 qui seront soumis à l'Assemblée générale ordinaire qui sera convoquée le 8 mai 2019 à Genève.

4.1. Présentation des résultats selon les normes comptables IFRS

La présentation simplifiée du compte de résultat selon les normes comptables IFRS est la suivante :

CHF millions	2018	2017
Produits d'exploitation	6'173.7	5'213.1
Charges d'exploitation	(6'267.1)	(4'743.0)
Autres produits et charges	(11.4)	281.3
Résultat opérationnel	(104.8)	751.4
Dividendes et intérêts sur investissements à long terme	404.7	378.8
Autres résultats financiers	(109.2)	(139.9)
Impôts	(109.8)	(135.0)
Résultat dans les entreprises associées et coentreprises	27.8	36.4
Résultat net des activités poursuivies	108.7	891.7
Résultat net des activités abandonnées	910.1	74.7
Résultat net consolidé (tiers inclus)	1'018.8	966.4
Revenant aux intérêts minoritaires	(657.4)	(584.4)
Revenant aux actionnaires de Pargesa (part du Groupe)	361.4	382.0
<i>Résultat net de base par action, part du Groupe (CHF)</i>	<i>4.27</i>	<i>4.51</i>
<i>Nombre moyen d'actions (en milliers)</i>	<i>84'689</i>	<i>84'661</i>
<i>Taux de change moyen EUR/CHF</i>	<i>1.155</i>	<i>1.112</i>

Le **résultat opérationnel** s'établit en perte de CHF 104.8 millions à comparer avec un profit de CHF 751.4 millions en 2017. Cette évolution est essentiellement liée à (i) la prise en compte de dépréciations, coûts de restructuration et autres éléments exceptionnels dans les comptes d'Imerys pour CHF 752 millions et (ii) à la baisse du profit relatif aux **autres produits et charges**. Ce dernier diminue notamment du fait de l'application de la nouvelle norme IFRS 9, CHF 178 millions relatifs aux plus-values réalisées sur Kiloutou et Alvest par divers fonds non consolidés et à la plus-value de cession par GBL de sa participation dans Burberry n'ayant pu être pris en résultat car étant enregistrées directement dans les fonds propres. En 2017, ce poste incluait principalement les gains réalisés par ECP III à l'occasion de la cession de ses participations dans Golden Goose et ELITech, pour un montant total de CHF 267 millions. La présentation du résultat économique figurant à la page suivante permet d'apprécier différemment la formation des résultats du Groupe.

Le poste **dividendes et intérêts sur investissements à long terme** de CHF 404.7 millions en 2018 contre CHF 378.8 millions en 2017 comprend les dividendes nets relatifs aux participations non consolidées détenues par le Groupe. La variation reflète principalement l'augmentation des dividendes unitaires versés par la plupart des participations, les investissements additionnels en Umicore et GEA réalisés par GBL, ainsi que l'augmentation du taux de change EUR/CHF.

² Exercice financier du 1^{er} juillet au 30 juin.

³ Exercice financier du 1^{er} octobre au 30 septembre.

Le poste **résultat net des activités abandonnées** représente la contribution de la division Toiture d'Imerys, dont notamment la plus-value de cession de EUR 740 millions (CHF 854 millions) de cette division en 2018.

4.2. Présentation économique des résultats de Pargesa

Le résultat économique au 31 décembre 2018 s'analyse comme suit :

CHF millions	2018	2017
Contribution du portefeuille au résultat courant		
- Participations consolidées (intégration globale ou mise en équivalence) :		
Imerys quote-part du résultat courant	128.8	126.1
Parques Reunidos quote-part du résultat courant	3.7	-
- Participations non consolidées :		
LafargeHolcim dividende net	58.0	59.7
SGS dividende net	49.6	45.9
Pernod Ricard dividende net	27.8	22.8
Total dividende net	20.8	19.8
adidas dividende net	20.7	14.9
Umicore dividende net	17.9	14.4
GEA dividende net	6.0	1.2
Ontex dividende net	5.9	5.0
Burberry dividende net	-	5.1
Parques Reunidos dividende net	-	1.7
Autres dividende net	2.6	0.1
- Contribution de l'activité private equity et autres fonds	30.5	123.1
Contribution du portefeuille au résultat courant	372.3	439.8
<i>soit par action (CHF)</i>	<i>4.40</i>	<i>5.19</i>
Contribution des holdings au résultat courant économique		
Produits (charges) financiers nets	(25.8)	(20.3)
Frais généraux et impôts	<u>(29.3)</u>	<u>(35.3)</u>
	(55.1)	(55.6)
Résultat courant économique	317.2	384.2
<i>soit par action (CHF)</i>	<i>3.75</i>	<i>4.54</i>
Résultat non courant des participations consolidées	44.7	(11.0)
Résultat non courant des activités holding	(0.5)	8.8
Résultat net	361.4	382.0
<i>soit par action (CHF)</i>	<i>4.27</i>	<i>4.51</i>
<i>Nombre moyen d'actions (en milliers)</i>	<i>84'689</i>	<i>84'661</i>
<i>Taux de change moyen EUR/CHF</i>	<i>1.155</i>	<i>1.112</i>

La source des résultats provient pour l'essentiel de GBL, dont les résultats sont exprimés en euros. Le taux de change moyen EUR/CHF est de 1.155 en 2018, contre 1.112 en 2017, soit une variation de +3.9%. Par ailleurs, à la suite notamment des conversions d'obligations convertibles GBL intervenues en 2018 (voir en *Section 2* du présent communiqué de presse), le taux de consolidation de Pargesa dans GBL (hors intérêts minoritaires) s'établit à 50.8% au 31 décembre 2018, contre 51.8% au 31 décembre 2017.

Résultat courant économique :

Contribution du portefeuille au résultat courant

Participations consolidées (intégration globale ou mise en équivalence) :

Le **résultat courant net** (part du groupe) publié par **Imerys** (participation consolidée par intégration globale) s'est établi à EUR 357 millions en 2018, hors contribution courante de la division Toiture, classée en activité abandonnée dans la présentation IFRS. En incluant le résultat courant de la division Toiture (EUR 49 millions), le résultat net courant d'Imerys tel que retenu par Pargesa ressort à EUR 406 millions, contre EUR 403 millions en 2017 (+0.5%). Compte tenu par ailleurs de l'augmentation du taux de change moyen EUR/CHF, la quote-part de Pargesa dans le résultat courant net d'Imerys, exprimée en francs suisses, s'élève ainsi à CHF 128.8 millions contre CHF 126.1 millions en 2017, soit une progression de 2.1%. Le **résultat net** d'Imerys (part du groupe) ressort quant à lui à EUR 560 millions en 2018, incluant des « Autres produits et charges opérationnels » pour EUR 154 millions net d'impôts⁴. En 2017, le résultat net d'Imerys (part du groupe) s'était établi à EUR 368 millions, après prise en compte d'« Autres produits et charges opérationnels » de EUR -35 millions net d'impôts.

Parques Reunidos (« Parques »), participation acquise en 2017 et mise en équivalence depuis fin 2017, clôture son exercice financier le 30 septembre de chaque année. La contribution 2018 de Parques représente la quote-part de Pargesa dans le résultat courant de Parques du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018. Pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, Parques a dégagé un **résultat courant** de EUR 30 millions (la contribution courante de Parques s'est établie ainsi à CHF 3.7 millions en quote-part Pargesa). Après prise en compte des éléments non-récurrents et/ou pertes de valeur⁵, le **résultat net** de Parques pour l'année 2018 est ressorti à EUR -2 millions.

Participations non consolidées :

Les contributions de **LafargeHolcim**, **SGS**, **Pernod Ricard**, **Total**, **adidas**, **Umicore**, **GEA**, **Ontex**, **Burberry** (participation cédée en mai 2018) et **Parques Reunidos** (en 2017, avant que cette participation ne soit mise en équivalence) représentent les quotes-parts de Pargesa dans les dividendes nets comptabilisés par GBL. La contribution des participations non consolidées s'établit à CHF 209.3 millions en 2018, contre CHF 190.6 millions un an plus tôt.

La contribution de **LafargeHolcim** s'établit à CHF 58.0 millions en 2018 contre CHF 59.7 millions en 2017. Le dividende unitaire versé par la société en 2018 (CHF 2.00) se situe à un niveau identique à celui de l'année précédente. La variation de la contribution reflète notamment l'impact de la variation du taux de change CHF/EUR entre 2017 et 2018 lors de l'enregistrement par GBL du dividende LafargeHolcim.

La contribution de **SGS** s'est élevée à CHF 49.6 millions en 2018 contre CHF 45.9 millions en 2017. La variation de la contribution d'une année sur l'autre résulte principalement de l'augmentation du dividende unitaire versé par SGS (CHF 75 contre CHF 70 en 2017, en progression de 7.1%).

Le dividende de **Pernod Ricard** au titre de l'exercice 2017-2018 s'est élevé à EUR 2.36 par action (composé d'un acompte de EUR 1.01 et d'un solde de EUR 1.35), contre EUR 2.02 au titre de l'exercice précédent (composé d'un acompte de EUR 0.94 et d'un solde de EUR 1.08), en augmentation de 16.8%. La contribution de Pernod Ricard en 2018 s'établit à CHF 27.8 millions contre CHF 22.8 millions en 2017.

La contribution de **Total** en 2018 s'établit à CHF 20.8 millions contre CHF 19.8 millions en 2017. Le solde du dividende au titre de l'exercice 2017 et les trois premiers acomptes au titre de l'exercice 2018 se sont élevés à respectivement EUR 0.62 par action pour le solde et EUR 0.64 par action pour les trois acomptes (en 2017, les montants correspondants étaient de EUR 0.62 chacun).

La contribution d'**adidas** en 2018 s'élève à CHF 20.7 millions contre CHF 14.9 millions en 2017. Cette augmentation résulte de la hausse du dividende annuel versé par adidas (EUR 2.60 par action contre EUR 2.00 en 2017, soit +30%), ainsi que de l'augmentation du taux de change EUR/CHF.

⁴ La quote-part de Pargesa dans les « Autres produits et charges opérationnels » d'Imerys figure dans la section « Résultat non courant des participations consolidées ».

⁵ La quote-part de Pargesa dans ces éléments figure dans la section « Résultat non courant des participations consolidées ».

La contribution d'**Umicore** en 2018 s'élève à CHF 17.9 millions, contre CHF 14.4 millions en 2017 et représente le versement du solde du dividende de l'exercice 2017, soit EUR 0.375 par action, en hausse de 7.1% par rapport au montant correspondant en 2017 (EUR 0.35) ainsi que le versement d'un acompte sur l'exercice en cours de EUR 0.35 par action contre EUR 0.325 par action en 2017 (+7.7%). L'augmentation de la contribution reflète également la hausse du taux de change EUR/CHF, ainsi que l'augmentation du montant total du dividende distribué par Umicore.

La contribution de **GEA** en 2018 s'élève à CHF 6.0 millions, contre CHF 1.2 million en 2017. Cette augmentation résulte de la hausse du dividende annuel versé par GEA (EUR 0.85 par action contre EUR 0.80 en 2017, soit +6.3%), de l'augmentation du taux de change EUR/CHF ainsi que des achats complémentaires d'actions GEA réalisés par GBL au 2^e semestre 2017 et en 2018, portant le taux de détention de cette dernière à 8.5% au 31 décembre 2018.

La contribution d'**Ontex** en 2018 s'élève à CHF 5.9 millions, contre CHF 5.0 millions en 2017. Cette augmentation résulte de la hausse du dividende annuel versé par Ontex (EUR 0.60 par action contre EUR 0.55 en 2017, soit +9.1%), ainsi que de l'augmentation du taux de change EUR/CHF.

Burberry ne contribue plus au résultat en 2018 suite à la cession de cette participation intervenue au mois de mai 2018. En 2017, la quote-part de Pargesa dans le dividende comptabilisé par GBL s'était élevée à CHF 5.1 millions. Il est précisé qu'en application d'IFRS 9 (voir la rubrique Résultat non courant ci-après), le gain réalisé par GBL à l'occasion de la cession de sa participation dans Burberry a été inscrit directement dans les fonds propres sans transiter par le compte de résultat.

Comme mentionné plus haut, la contribution de **Parques Reunidos** (participation mise en équivalence à partir de la fin de l'année 2017) au résultat courant de Pargesa est désormais constituée par la quote-part dans le résultat courant de la société et non plus par la quote-part dans le dividende, comme cela avait été le cas en 2017 (en 2017, la quote-part de Pargesa dans le dividende comptabilisé par GBL s'était élevée à CHF 1.7 million).

Contribution de l'activité private equity et autres fonds :

La **contribution de l'activité private equity et autres fonds** regroupe les contributions des fonds détenus pour l'essentiel par GBL par l'intermédiaire de sa filiale Sienna Capital, ainsi que les frais généraux et de gestion correspondants. La contribution nette de cette activité en 2018 s'est élevée à CHF 30.5 millions et diminue notamment du fait de l'application de la nouvelle norme IFRS 9. En effet des plus-values réalisées en 2018 sur cessions, de CHF 58 millions en quote-part Pargesa, n'ont pu être enregistrées en résultat.

La contribution de cette activité en 2017 s'était élevée à CHF 123.1 millions, et comprenait notamment la quote-part de Pargesa dans le résultat réalisé par ECP III à l'occasion de la vente de ses participations dans Golden Goose (EUR 112 millions au niveau de GBL, soit CHF 64.3 millions en quote-part Pargesa) et ELITech (EUR 104 millions au niveau de GBL, soit CHF 60.1 millions en quote-part Pargesa), ainsi que les contributions de Kartesia (CHF 13.9 millions) et Mérieux Participations II (CHF 4.3 millions).

Contribution des holdings au résultat courant économique

Le poste **produits (charges) financiers nets**, qui comprend les produits et charges d'intérêts ainsi que les autres produits et charges financiers, s'est élevé à CHF -25.8 millions en 2018 contre CHF -20.3 millions en 2017. Les produits et charges d'intérêts enregistrés au niveau de Pargesa ainsi que la quote-part dans ceux enregistrés par GBL ont représenté CHF -13.7 millions en 2018, contre CHF -21.7 millions en 2017. Les autres produits et charges financiers incluent en particulier :

- l'impact de la mise à la valeur de marché, à chaque fin de période, des instruments dérivés attachés aux obligations convertibles émises par GBL et encore en circulation. Cet impact s'est élevé à CHF +7.0 millions en quote-part Pargesa en 2018 contre CHF -6.2 millions en 2017;
- la quote-part de Pargesa dans les résultats (latents ou réalisés) enregistrés par GBL sur activités de trading (incluant les dividendes perçus) et sur instruments financiers utilisés dans le cadre de la gestion du portefeuille. Le résultat de ces activités s'est élevé à CHF -1.6 million en 2018 en quote-part Pargesa (CHF +16.2 millions en 2017).

En 2017, le poste **produits (charges) financiers nets** incluait également l'impact de l'extourne des dérivés contenus dans le solde des obligations échangeables ENGIE remboursées par GBL à leur échéance en février 2017, pour un montant net de CHF -4.4 millions.

Le poste des **frais généraux et impôts** représente ceux de Pargesa ainsi que sa quote-part dans ceux de GBL.

Résultat non courant :

- Le **résultat non courant des participations consolidées** de CHF 44.7 millions correspond à la quote-part de Pargesa dans les « Autres produits et charges opérationnels » d'Imerys, qui s'élèvent, comme indiqué plus haut, à EUR 154 millions en 2018 contre EUR -35 millions en 2017 (incluant, en 2018, la plus-value nette sur la cession de la division Toiture de EUR +740 millions, classée en activité abandonnée, des dépréciations, coûts de restructuration et autres éléments exceptionnels, liés aux filiales de talc nord-américaines pour EUR -267 millions, aux proppants céramiques pour EUR -148 millions, à l'activité Graphite & Carbone pour EUR -78 millions et d'autres coûts d'acquisition, de réhabilitation et de restructuration pour EUR -92 millions). Cette rubrique inclut également les éléments non récurrents et/ou pertes de valeur enregistrés par Parques Reunidos durant la période (EUR -32 millions en 2018 soit CHF -4.0 millions en quote-part Pargesa).
- Le **résultat non courant des activités holding** est égal à CHF -0.5 million en 2018. Il est rappelé qu'en application d'IFRS 9, le gain réalisé par GBL à l'occasion de la cession de sa participation dans Burberry en mai 2018, soit CHF 39 millions en quote-part Pargesa, a été inscrit directement dans les fonds propres sans transiter par le compte de résultat. Par ailleurs, la notion de dépréciation des participations classées antérieurement sous IAS 39 en « Actifs financiers disponibles à la vente » n'est plus d'application en IFRS 9. Sous IAS 39, une dépréciation pour perte de valeur de EUR 484 millions aurait été enregistrée, en 2018, chez GBL sur ses participations (principalement sur GEA, Ontex et LafargeHolcim) et aurait représenté une charge de CHF 308 millions au niveau de Pargesa, montant qui reste dorénavant classé dans les fonds propres.

En 2017, le résultat non courant des activités holding s'était élevé à CHF 8.8 millions et incluait notamment l'impact du remboursement par GBL du solde des obligations échangeables ENGIE.

5. Actif net réévalué

Le tableau ci-après donne le détail de l'actif net réévalué (vu de façon transitive) de Pargesa au 31 décembre 2018. Le calcul de l'actif net réévalué est effectué en reprenant d'une part les actifs et passifs de Pargesa à l'exclusion de la participation dans GBL, et d'autre part la quote-part de Pargesa dans la valeur du portefeuille, de la trésorerie nette ou l'endettement net et des autres actifs et passifs de GBL. L'actif net réévalué est calculé sur la base des cours de bourse et des taux de change courants pour les participations cotées, et de la juste valeur et des taux de change courants pour les fonds de private equity et autres fonds d'investissement (Sienna Capital).

Au 31 décembre 2018, l'actif net réévalué de Pargesa ressort à CHF 105.9 par action (CHF 128.2 fin 2017), en baisse de 17.3% sur un an (dont 3.2% sont attribuables à l'impact de la baisse du CHF par rapport à l'EUR). Elle ressort à CHF 119.3 par action au 8 mars 2019 (+12.6% depuis fin 2018).

Le cours de bourse de l'action Pargesa s'établissait à CHF 70.9 au 31 décembre 2018, soit -16.2% par rapport à fin 2017 (CHF 84.5). En date du 8 mars 2019, le cours de bourse était de CHF 80.3 (+13.3% depuis fin 2018).

L'actif net réévalué au 31 décembre 2018 s'analyse comme suit :

Actif net réévalué de Pargesa au :	31 décembre 2018				31 décembre 2017		
CHF millions	% de détention	% d'intérêt économique ^a	Cours de bourse en devises	Valeur transitive	Poids en % du total	Valeur transitive	
Participations cotées :							
adidas	7.8%	3.9%	EUR 182.4	1'613	18%	1'535	
Pernod Ricard	7.5%	3.8%	EUR 143.3	1'606	18%	1'536	
SGS	16.6%	8.3%	CHF 2'210	1'400	16%	1'610	
LafargeHolcim	9.4%	4.7%	EUR 35.8	1'156	13%	1'575	
Imerys	53.9%	27.0%	EUR 42.0	1'014	11%	1'969	
Umicore	17.7%	8.9%	EUR 34.9	856	10%	880	
Total	0.6%	0.3%	EUR 46.2	422	5%	436	
GEA	8.5%	4.3%	EUR 22.5	195	2%	192	
Ontex	20.0%	10.0%	EUR 17.9	166	2%	265	
Parques Reunidos	21.2%	10.6%	EUR 10.8	104	1%	149	
Burberry				-	-	326	
Autres				96	1%	-	
Autres investissements :							
Sienna Capital				774	8%	542	
Autres Pargesa				24	0%	37	
Total du portefeuille				9'426	105%	11'052	
Autocontrôle GBL				113	1%	296	
Trésorerie (dette) nette b.				(566)	(6%)	(497)	
Actif net réévalué				8'973	100%	10'851	
Actif net réévalué par action				105.9		128.2	
Cours de bourse Pargesa				70.9		84.5	
Taux de change EUR/CHF				1.127		1.170	

^a Le % de détention représente le % en capital détenu par GBL dans les participations; le % d'intérêt économique représente le % de détention de GBL en quote-part Pargesa (50%).

^b Ce poste inclut également la quote-part de Pargesa dans la valeur boursière du portefeuille de trading de GBL.

La valeur d'actif net réévalué est publiée hebdomadairement sur le site internet de Pargesa.

6. Proposition à l'Assemblée générale du 8 mai 2019

6.1. Affectation du solde bénéficiaire

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale ordinaire le versement, au titre de l'exercice 2018, d'un dividende de CHF 2.56 par action au porteur (contre CHF 2.50 l'année précédente, soit une progression de 2.4%) et de CHF 0.256 par action nominative, représentant une distribution totale de CHF 216.8 millions qui interviendra le 17 mai 2019.

6.2. Information sur l'organisation de la Société

Il est rappelé que le 15 février 2019, Gilles Samyn, qui avait rejoint le Comité de direction de Pargesa Holding SA en 1986 et est Administrateur depuis 1992 et membre du Comité d'audit et du Comité de rémunération, a informé le Président du Conseil d'administration de la Société de sa décision ne pas solliciter de nouveau mandat d'Administrateur lors de la prochaine Assemblée générale ordinaire du 8 mai 2019.

6.3. Élections au Conseil d'administration, élection du Président du Conseil d'administration, élection des membres du Comité de rémunération

Conformément aux statuts de la Société, l'Assemblée générale doit élire individuellement, chaque année, les membres du Conseil d'administration et son Président, ainsi que les membres du Comité de rémunération.

- Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale d'élire Xavier Le Clef comme nouveau membre du Conseil d'administration, pour un mandat d'une année.

Xavier Le Clef, de nationalité belge, est titulaire d'un diplôme en économie d'entreprise de l'Ecole de Commerce de Solvay (ULB) et d'un MBA de la Vlerick Business School. Il a commencé sa carrière chez Arthur D. Little (Bruxelles). Après avoir rejoint CNP (Compagnie Nationale à Portefeuille) en 2006, il en est devenu administrateur en 2012 et administrateur-délégué en février 2015. Il occupe également le poste de co-CEO de Frère-Bourgeois depuis début 2018.

- Par ailleurs, le Conseil d'administration de Pargesa Holding SA proposera de réélire comme administrateurs Paul Desmarais Jr (également comme Président du Conseil d'administration), Bernard Daniel, Victor Delloye, André Desmarais, Paul Desmarais III, Cedric Frère, Gérald Frère, Ségolène Gallienne, Jean-Luc Herbez, Barbara Kux, Jocelyn Lefebvre, Michel Pébereau, Amaury de Sèze et Arnaud Vial pour un mandat d'une année qui échoit au terme de l'Assemblée générale ordinaire 2020.
- Le Conseil d'administration proposera également de réélire au Comité de rémunération Bernard Daniel, Jean-Luc Herbez, Barbara Kux, et Amaury de Sèze pour un mandat d'une année qui échoit au terme de l'Assemblée générale ordinaire 2020 et d'élire Xavier Le Clef en remplacement de Gilles Samyn, également pour un mandat d'une année.